



**Fédération Française des Sports de Glace**  
6, avenue du Professeur André Lemierre  
75020 – PARIS

## **Commission Sportive Nationale de Curling**

Site internet : [www.france-curling.com](http://www.france-curling.com)

### **INFOS AUX CLUBS**

**28 août 2007**

**Attention !**

**L'adresse de la Fédération a changée :  
Le siège est désormais au :**

**6, avenue du Professeur André Lemierre  
75020 – PARIS  
Tel. : 01 41 58 40 40**

### **Dans ce numéro**

Page 1 : **EDITO - INSCRIPTIONS AU CHALLENGE NATIONAL MIXTE-INSCRIPTION AU CHALLENGE NATIONAL VETERANS- INSCRIPTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLE MIXTE – INSCRIPTION A LA COUPE DE FRANCE – Page 20 DON DE MATERIEL AUX CLUBS – Page 21 : BON DE COMMANDE PIERRES FEDERALES**

#### **EDITO**

Finies les vacances. Dans quelques jours une nouvelle saison de curling commence et notre discipline s'étend encore un peu plus au sud-est, avec l'arrivée d'un nouveau club, Nice.

Dans 30 mois débiteront les Jeux Olympiques de Vancouver. Pour espérer y participer nos équipes nationales hommes et dames doivent franchir un à un les obstacles qui se dressent devant elles, à commencer par Fuessen (Allemagne), début décembre prochain.

La relève, quant à elle, doit progresser, et nos juniors garçons et filles seront à Prague en janvier 2008, pour le challenge Européen juniors, passage obligé pour tenter de regagner l'élite mondiale de la catégorie, avec pour objectif les JO de 2014 en Russie.

Pour relever ces défis nous devons compter sur nos clubs et la motivation de leurs meilleurs éléments.

Bonnes pierres à tous et à toutes pour la saison 2007/2008.

Alain Contat



**Fédération Française des Sports de Glace**  
6, avenue du Professeur André Lemierre  
75020 – PARIS

## **Commission Sportive Nationale de Curling**

### **SELECTION POUR LES CHAMPIONNATS D'EUROPE MIXTES 2008** Dates et lieu à préciser

#### **FICHE D'INSCRIPTION**

(Une fiche par équipe à retourner avant le 1<sup>er</sup> septembre 2007)

NOM DU CLUB : .....  
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE L'EQUIPE POUR L'ENVOI DES CONVOCATIONS:  
.....  
.....

	NOM DU JOUEUR	DATE DE NAISSANCE	LIC. N°	CLUB
N° 1	.....	.....	.....	.....email :
N° 2	.....	.....	.....	.....email :
N° 3	.....	.....	.....	.....email :
N° 4	.....	.....	.....	.....email :
N° 5	.....	.....	.....	.....email :
N° 6	.....	.....	.....	.....email
<b>SKIP</b>	.....			

Signature du Président et cachet du club

\* Si une seule équipe s'inscrit, elle représentera la France aux championnat d'Europe mixte de , du au A ses frais exclusifs (aucune aide fédérale).

\* En cas d'inscriptions multiples, une compétition de sélection sera organisée par la commission sportive. Son format dépendra du nombre d'équipes engagées. Le vainqueur représentera la France à ses frais exclusifs (aucune aide fédérale)

Président : Alain CONTAT  
21 bis, av. des Commandos d'Afrique  
83980 – LE LAVANDOU  
Tel : 04 94 46 57 23  
Mobile : 06 72 15 62 26  
[Alain.contat@worldonline.fr](mailto:Alain.contat@worldonline.fr)

Secrétaire : Alain ARNOD-PRIN  
1, rue Antoine Polotti  
38130 – ECHIROLLES  
Tel/Fax : 04 76 09 10 59  
[arnodprin@wanadoo.fr](mailto:arnodprin@wanadoo.fr)

Trésorier : Marc LERALE ALEXANDRE  
Résidence Le Montana  
128 b, rue de Belfort  
25000 – BESANCON  
Tel : 03 81 47 01 78  
Fax : 03 81 41 37 30



**Fédération Française des Sports de Glace**  
6, avenue du Professeur André Lemierre  
75020 – PARIS

## **Commission Sportive Nationale de Curling**

### **SELECTION POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE VETERANS Vierumaki ( Finlande) du 8 au 16 mars 2008**

#### **FICHE D'INSCRIPTION**

(Une fiche par équipe à retourner avant le 1<sup>er</sup> septembre 2007)

NOM DU CLUB : .....

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE L'EQUIPE POUR L'ENVOI DES CONVOCATIONS:

.....  
.....

	NOM DU JOUEUR	DATE DE NAISSANCE	LIC. N°	CLUB
--	---------------	-------------------	---------	------

N° 1	.....	.....	.....	.....email :
N° 2	.....	.....	.....	.....email :
N° 3	.....	.....	.....	.....email :
N° 4	.....	.....	.....	.....email :
N° 5	.....	.....	.....	.....email :

**SKIP** .....

Signature du Président et cachet du club

\* Les joueurs devront être âgés de 50 ans au moins au 30 juin 2007

\* Si une seule équipe s'inscrit, elle représentera la France aux mondiaux vétérans, à ses frais exclusifs ( aucune aide fédérale).

\* En cas d'inscriptions multiples, une compétition de sélection sera organisée par la commission sportive. Son format dépendra du nombre d'équipes engagées. L'équipe vainqueur représentera la France à ses frais exclusifs (aucune aide fédérale).

.....

Président : Alain CONTAT  
21 bis, av. des Commandos d'Afrique  
83980 – LE LAVANDOU  
Tel : 04 94 46 57 23  
Mobile : 06 72 15 62 26  
[Alain.contat@worldonline.fr](mailto:Alain.contat@worldonline.fr)

Secrétaire : Alain ARNOD-PRIN  
1, rue Antoine Polotti  
38130 – ECHIROLLES  
Tel/Fax : 04 76 09 10 59

[arnodprin@wanadoo.fr](mailto:arnodprin@wanadoo.fr)

Trésorier : Marc LERALE ALEXANDRE  
Résidence Le Montana  
128 b, rue de Belfort  
25000 – BESANCON  
Tel : 03 81 47 01 78  
Fax : 03 81 41 37 30



## **INSTRUCTIONS IMPORTANTES – CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLE MIXTE 2007**

1. La fiche d'inscription (une par équipe) convenablement et lisiblement remplie, sera postée **sous pli recommandé avec accusé de réception**, au plus tard le :

**15 septembre 2007- Le cachet de la poste faisant foi -**

A l'adresse du Président de la Commission Sportive Nationale :

Alain CONTAT  
21 bis, avenue des Commandos d'Afrique  
83980 – LE LAVANDOU

Aucune inscription ne sera enregistrée après cette date. Pas d'inscription par téléphone ou par fax.

2. Le prix de l'inscription est fixé à 100 € par équipe. Le règlement devra être joint à la fiche d'inscription.

3. Les capitaines d'équipes présenteront les licences **COMPETITION 2007/2008** de leurs joueurs avant le premier match. Seuls pourront participer les joueurs dûment licenciés ; chaque équipe devra être composée d'un d'un joueur et d'une joueuse à l'entame du premier match.

Les équipes pourront être formées par des joueurs licenciés à des clubs différents.

4. Chaque équipe s'engage, par son inscription, au respect des règles de jeu en vigueur.

5. Le règlement particulier de la compétition, établi par catégories en fonction du nombre d'équipes inscrites, sera adressé au responsable de chaque équipe à compter du 24 septembre 2007.

6. Les tirages au sort des groupes, poules, ordres de jeu etc. seront effectués publiquement, un délégué de chaque club pouvant y participer.

7. L'équipe championne de France sera proposée à la direction technique nationale pour représenter la France aux championnats du monde 2008 à Vierumaki (Fin).

Toutes informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de la CSNC.



## INSTRUCTIONS IMPORTANTES – COUPE DE FRANCE 2007

1. La fiche d'inscription (une par équipe) convenablement et lisiblement remplie, sera postée **sous pli recommandé avec accusé de réception, au plus tard le :**

**15 septembre 2007- Le cachet de la poste faisant foi -**

A l'adresse du Président de la Commission Sportive Nationale :

Alain CONTAT  
21 bis, avenue des Commandos d'Afrique  
83980 – LE LAVANDOU

Aucune inscription ne sera enregistrée après cette date. Pas d'inscription par téléphone ou par fax.

2. Le prix de l'inscription est fixé à 75 €uros par équipe seniors. Elle est gratuite pour les équipes juniors. Le règlement devra être joint à la fiche d'inscription.

3. Les capitaines d'équipes présenteront les licences **COMPETITION 2007/2008** de leurs joueurs avant le premier match. Seuls pourront participer les joueurs dûment licenciés ; chaque équipe devra être composée d'un minimum de 4 joueurs à l'entame du premier match.

Les équipes pourront être formées par des joueurs licenciés à des clubs différents, aux conditions expresses suivantes :

REGLES DE COMPETITION - Article 5 : “ Une équipe devra comporter au moins deux joueurs du club sous le nom duquel elle est inscrite, auxquels pourront s'adjoindre deux ou trois joueurs de deux autres clubs au maximum, avec l'accord écrit des Présidents des clubs concernés ( Club accueillant et clubs prêteurs ).

La composition définitive de l'équipe (y compris remplaçant éventuel) sera celle notée sur la première feuille de match.

4. Chaque équipe s'engage, par son inscription, au respect des règles de jeu en vigueur.

5. Le règlement particulier de la compétition, établi par catégories en fonction du nombre d'équipes inscrites, sera adressé au responsable de chaque équipe à compter du 24 septembre 2007.

6. Les tirages au sort des groupes, poules, ordres de jeu etc. seront effectués publiquement, un délégué de chaque club pouvant y participer.

7. Les 8 premières équipes de chaque catégorie seront qualifiées pour disputer le premier tour des Championnats de France 2008.

Si le nombre d'équipes participantes dans la catégorie était inférieur à 9, les 5 premières équipes seront qualifiées pour le deuxième tour.

8. La Coupe de France est une compétition à part entière. Si une équipe ne désire pas participer au Championnat de France de sa catégorie, elle devra en avertir les arbitres avant le début de la compétition.

Toutes informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de la CSNC.

### DOTATION DES CLUBS EN MATERIEL

La commission vient de recevoir du matériel en provenance du Canada, destiné aux clubs affiliés. Il s'agit de 50 balais performance fibre de verre, 50 semelles de glisse et 50 antidérapants balance plus.

Ce matériel est plus particulièrement destiné à être prêté, dans chaque club, aux nouveaux adeptes. En conséquence les nouveaux clubs seront prioritaires. La dotation sera limitée à la moitié des licenciés du club (20 licenciés = 10 balais, 10 glisses et 10 antidérapants). L'affiliation 2007/2008 des clubs demandeurs est une condition sine qua non d'obtention de cette aide, qui ne pourra être accordée que dans la limite des stocks disponibles.

Chaque club est responsable de l'enlèvement du matériel, actuellement stocké au Lavandou. En cas de livraison par transporteur, le club sera redevable à la CSNC des frais de port.

.....

NOM DU CLUB : .....

NOM DU RESPONSABLE : .....

NOMBRE DE LICENCIES A LA F.F.S.G. :

MATERIEL SOUHAITE : Balais x                      Glisses x                      Antidérapant x

Prendra livraison – Désire être livré (1)

Fait à :    Le :

Signature et cachet du club

(1) Rayer la mention inutile

### **ACHAT DE PIERRES FEDERALES**

La vente de pierres fédérales aux clubs affiliés a été approuvée par une majorité de clubs lors de l'assemblée générale de Toulouse le 24 juin 2007. La F.F.S.G. est propriétaire de 23 jeux de 16 pierres de curling, dont 6 sont utilisés par la CSN pour les compétitions nationales et les tournois internationaux organisés par les clubs Français. Les 17 autres sont ainsi répartis, en prêt aux clubs : Viry-Essonne : 2, Marseille : 1, Albertville : 1, Megève : 1, Saint-Gervais : 1, Valence : 1, Besançon : 2, Haut-Jura : 2, Mulhouse : 1, Strasbourg : 2, Béthune : 1, Charleville-Mézières : 1, Saint-Pierre et Miquelon : 1.

Ces chiffres sont attestés par un inventaire effectué en 1997 par le secrétaire du Comité National de Curling de l'époque, Hubert Cachard.

La commission a obtenu l'autorisation du bureau exécutif pour la vente de ce matériel. Il ne sera vendu qu'aux clubs affiliés, l'achat n'est pas obligatoire et les clubs ne désirant pas acquérir continueront à bénéficier du prêt d'un jeu. La raison de cette action qui est d'acquérir 6 jeux de pierres neuves pour la commission, le dernier achat en date ayant été effectué en 1991.

Le prix de chaque jeu est fixé à 1500 € payable à la commande à l'ordre de F.F.S.G. – CSNC.

Pour les jeux actuellement stockés à Sallanches, la livraison ne pourra être effectuée qu'après réception des nouvelles pierres. Le club acheteur sera responsable de l'acheminement de ces pierres.

.....

### **BON DE COMMANDE**

NOM DU CLUB : .....

NOM DU RESPONSABLE : .....

NOMBRE DE JEUX DETENUS :

MATERIEL SOUHAITE : JEU(X)

REGLE CE JOUR PAR :

Fait à :

Le :

